

Le SIAMS fait finalement l'impasse sur 2021

Il faudra attendre 2022, et plus précisément du 5 au 8 avril, pour que le salon bisannuel des moyens de production microtechniques (SIAMS) reprenne ses quartiers au Forum de l'Arc de Moutier. Après avoir déjà repoussé l'événement à deux reprises cette année en raison de la crise sanitaire, les organisateurs ont finalement choisi de faire l'impasse sur cette édition 2020.

«Tenant compte des retours des exposants et de l'incertitude sanitaire qui perdurera peut-être encore au début de l'année prochaine, le conseil d'administration a décidé de ne pas reporter le SIAMS en 2021 mais bien d'annuler une édition et de directement travailler à faire de l'édition 2022 un succès», ont-ils expliqué hier dans un communiqué de presse.

Si l'annulation de cette édition est évidemment un coup dur, le directeur du SIAMS,



Le SIAMS sera de retour en 2022 à Moutier.

ARCHIVES STÉPHANE GERBER

Pierre-Yves Kohler, se montre toutefois rassurant: «Nous devons faire très attention en ce qui concerne les aspects financiers, mais la survie de l'entreprise n'est pas mise en péril.»

Une alternative en 2021

Toutefois, se disant bien conscients du besoin des exposants de présenter leurs nouveautés, les organisateurs souhaitent mettre sur pied une offre alternative non seulement pour 2021, mais aussi pour

toutes les années impaires et donc sans SIAMS. Des réflexions en ce sens seront ainsi menées avec le comité des exposants. L'idée d'un ou plusieurs petits événements ciblés sur le terrain, complétés d'un format virtuel, est notamment évoquée.

Les organisateurs soulignent encore que des réponses seront apportées aux questions concrètes des exposants, notamment en ce qui concerne les avances déjà payées.

CB